

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 11 JUIN 2020

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Patrick Savidan, Graciela Villanueva.

Collège B : Patricia Corchète, Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Sébastien Malaprade, Virginie N'Dah-Sekou, Roberto Poma, Elisabeth Rothmund, Stéphanie Wojcik.

Collège BIATSS : Martine Gail, Vincent Ronach

Collège « étudiants » : Laure Benedetti, Bastien Genot, Océane Layec, Antoine Ninclaus, Juline Clémenceau, Corentin Ferrec, Duncan Nollet

Parmi les membres invités étaient présents : Ali Benmakhlouf, Sophie Blanchard, Jean Estebanez, Guillaume Garçon, Lucie Gournay, Baptiste Lavat, Alejandro Roman Antequera, Antoine Servel, Myriam Tola, Claire Sotinel.

Parmi les membres de droit étaient présents : Karine Bellance

En raison du confinement, le conseil de gestion est organisé en ligne.

Lecture est faite des procurations.

1. Approbation des PV du conseil du 7 mai 2020

Après demandes de modifications et lecture des procurations, le PV du Conseil du 7 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Actualités

Contexte sanitaire et université

Pour la rentrée, il est difficile de faire un pronostic, les avis sur la situation sanitaire à l'automne restant très contradictoires, malgré une nette amélioration de la situation dernièrement.

Anne-Lise Humain-Lamoure fait le point sur une réouverture plus large de l'université, mais qui restera limitée aux personnels et seulement dans certains cas aux étudiants. L'accès est ainsi autorisé à l'UPEC :

- aux laboratoires et unités de recherche ;
- aux services administratifs, notamment ceux chargés des inscriptions, uniquement sur rendez-vous ou sur convocation ;
- aux services de médecine préventive et de promotion de la santé ; (...)
- aux locaux donnant accès à des équipements informatiques, uniquement sur RV ou sur convocation.

Un formulaire à l'intention des personnels va être mis en place pour demander l'accès aux locaux. Les étudiants pourront venir très ponctuellement, sur rendez-vous, pour accéder à certains services (santé, bibliothèque, inscription, informatique).

Equiperment des étudiants et étudiants en précarité, droits d'inscription des étudiants étrangers

L'UFR a équipé 156 étudiants en clés 4G et/ou en ordinateurs portables. 17 restent encore à équiper. Anne-Lise Humain-Lamoure remercie l'ensemble des collègues qui se sont mobilisés pour appeler les étudiants.

Le dernier Conseil d'Administration du 29 mai a voté le relèvement du plafond d'aide de l'université aux étudiants sur critère social de 1500 à 2000 €. Plusieurs distributions de paniers repas pour des étudiants en grande précarité ont eu lieu.

Le Conseil d'administration a également étendu l'exonération partielle de droits à tous les étudiants étrangers, quel que soit le niveau de formation, avec un engagement de maintien l'an prochain pour les L2.

Tribune de l'AUREF

Une tribune de l'Alliance des Universités de Recherche Et de Formation (AUREF) est parue le 4 juin, dans laquelle 29 présidents d'université ont signé pour demander davantage de moyens au Ministère. L'Upec ne s'est pas associée à cette tribune.

Par ailleurs, un appel à projet de l'ANR a été lancé, nommé « appel à projets sur l'hybridations des formations supérieures ». Un retour est attendu pour le mois de juillet au niveau établissement ou même à un niveau de consortium d'établissements.

Point sur les recrutements des ATER

Une question est posée sur la campagne de recrutement des ATER. Elle n'est pas encore lancée malgré les demandes répétées de l'UFR en raison des difficultés actuelles du service RH. Il est conseillé de diffuser les fiches de poste.

Point sur les inscriptions des doctorants

Pour les doctorants, 554 rejoignent l'Upec sur 1 334, dont 147 pour l'ED Culture et Sociétés, 10 pour l'ED VTT : l'UFR comptera environ 130 doctorants rattachés dans les différents laboratoires. L'ED CS va devenir la plus grande école doctorale.

Les rattachements seront proposés aux composantes via les laboratoires selon l'encadrant de thèse, des exceptions restant possibles.

D'autre part, les contrats doctoraux restent gérés par UPE.

Rénovation de la dalle du campus centre

A propos de la rénovation de la dalle, un cabinet de Maître d'œuvre a été retenu. Des documents sont disponibles sur l'espace partagé. Les membres du conseil peuvent apporter leurs remarques qui seront transmises via l'équipe décanale.

Appel à projet « Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain (PEA) »

Les directeurs de département ont reçu le 13 mai un mail concernant un appel à projet « Partenariat avec l'Enseignement Supérieur Africain » lancé par l'ANR afin de créer des campus étrangers en Afrique pouvant délivrer des diplômes universitaires français.

Selon la DRI, il s'agit principalement :

- D'offrir aux étudiants et étudiantes du continent africain la possibilité de trouver dans leur pays ou leur région des formations de qualité, dès la licence, et répondant aux besoins du monde socio-économique
- D'accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur français dans le développement de partenariats, en particulier dans des secteurs stratégiques pour les économies des pays concernés
- De permettre des mouvements étudiants et enseignants, entre un établissement français et un établissement africain et ce dans les deux sens

L'Université souhaite y répondre de manière groupée en partant de coopérations déjà

existantes dans la mesure où elles peuvent répondre aux exigences de l'appel. Si ce projet intéresse des enseignants, ils doivent se manifester auprès de la direction de l'UFR (quelques lignes sur le projet et les coopérations déjà existantes) à la mi-juin. Un premier tour de table a été demandé pour le mois de juin. 4 composantes (FST, FSEG, Médecine, et école d'ingénieur) ont fait un retour structuré sur la possibilité de faire quelque chose avec le Burkina Fasso (OUAGA 1 ou OUAGA 2).

Séminaire UPEC sur le futur contrat de site

Un séminaire réunissant les directions de composantes, services, laboratoires et les élus des conseils centraux et élus syndicaux est organisé le 12 juin afin d'examiner un texte provisoire, préalable au contrat de site commun à la ComUE afin de s'engager sur des objectifs et des moyens. Anne-Lise Humain-Lamourefait part de deux points d'attention :

- la création de campus, avec mutualisation des services RH, financier et scolarité commun aux différentes composantes sur un site,
- la création d'instituts et de *graduate programs*, avec le risque de dissociation entre premier et second cycles et donc d'une dissociation formation / recherche

Le document sera mis en ligne le 12 juin au soir sur l'espace partagé du Conseil, après le séminaire.

Reforme Master MEEF

Concernant la réforme des Master MEEF, aucune annonce officielle n'a été faite en interne comme au niveau national. Des groupes de pilotage et de travail de l'INSPE avancent sur les maquettes, qui doivent être finalisées d'ici novembre. Un mail sera envoyé à la VP CFVU pour rappeler que toutes les composantes intéressées doivent être associées à la discussion. Un point d'alerte est mis sur le fait que pour la rentrée 2021, les concours seraient décalés à la fin du M2, avec la perte du stage en M1, et du statut de fonctionnaire stagiaire en M2. Des classes préparatoires « enseignement » de niveau licence seraient envisagées, avec le risque d'isoler la formation des enseignants des formations disciplinaires déjà existantes.

Par ailleurs, les contrats de professionnalisation AED ont été à nouveau lancés par le ministère (1 jour de travail par semaine en école primaire et collège pour des étudiants en licence).

Certification en langues

Un décret sur la certification en langues a été publié pendant le confinement. Il est précisé que la licence ne pourra être délivrée qu'avec le passage d'une certification en langue anglaise uniquement, validée par un organisme extérieur, potentiellement le TOEIC, sans mention du dispositif CLES. Pour le moment, ce décret ne concerne que les DUT et les licences LEA.

Le conseil se prononce à l'unanimité contre ce décret et refuse de le mettre en œuvre en l'état.

LPPR

Le projet de loi LPPR passerait en première lecture à l'Assemblée nationale en juillet prochain. Le volet RH reprend les rapports préalables au projet de loi et prévoit notamment la création d'une nouvelle voie de "pré-titularisation conditionnelle" - ou tenure track - à hauteur de 300 par an jusqu'en 2030, et d'un CDI de mission scientifique dont la durée coïncide avec celle du projet de recherche. 25% des postes de professeurs d'universités seraient pourvus sans condition d'admissibilité par le CNU.

Des dispositions visent aussi à faciliter le cumul d'activité et "les mobilités public-public et public-privé". Il est également prévu de "donner du temps aux enseignants-chercheurs" pour leur recherche, notamment SHS, ou un dispositif d'intéressement pour les chercheurs. Les moyens budgétaires prévus par la LPPR permettront entre autres d'accroître de 20 % le nombre de contrats doctoraux financés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, annonce le rapport annexé au projet de loi. Leur rémunération sera aussi progressivement revalorisée de 30 % entre 2021 et 2023. Le nombre des

conventions Cifre augmentera de 50 % d'ici à 2027. Par ailleurs, le texte prévoit de créer un "contrat doctoral" en entreprise ainsi que des "contrats post-doctoraux" dans le public et le privé, et pour les Epic et les fondations de recherche.

Des informations sont disponibles notamment sur l'espace partagée, mais également ESR Rogue ou <https://universiteouverte.org/> et <https://academia.hypotheses.org/>

La motion votée dès janvier par ce conseil reste donc d'actualité.

3. Rentrée 2020-2021 :

Anne-Lise Humain-Lamoure rappelle que la discussion sur la rentrée 2020-21 ne peut être formalisée par un vote définitif car le cadrage de l'établissement pour la rentrée n'est pas connu. La DGESIP a produit un document de travail qui présente différents scénarii (présentiel, hybride, distanciel). Il s'agit de se mettre d'accord au niveau du conseil sur les moyens qui doivent être demandés à la Présidence afin que l'UFR puisse réaliser la rentrée dans de bonnes conditions.

- **Discussions sur le 1^{er} semestre 2020-2021**

A l'unanimité du Conseil, la priorité reste la possibilité de faire la rentrée en présentiel pour l'ensemble des étudiants.

Une priorisation doit être préparée si la rentrée ne permettait pas de voir l'ensemble des étudiants en présentiel.

Le département d'anglais souhaite que ne soit mentionnés que des scénarii et hypothèses impliquant un mode de travail 100% présentiel. Si une injonction au cours à distance devait être lancée en raison de la crise sanitaire, il conviendrait de ne pas imposer d'harmonisation quelconque. Il faudrait idéalement prévoir des « réserves de matériel » afin de palier d'éventuels pannes de matériels. Une licence ZOOM pourrait être prise pour sécuriser les cours. (Un questionnaire aux collègues du département a été lancé pour connaître les besoins)

Le département communication indique qu'il faut prendre en compte les étudiants. Un questionnaire a été réalisé à leur attention afin de connaître leur ressenti.

Graciela Villanueva indique qu'il convient de faire remonter publiquement les difficultés du distanciel pour rompre avec le discours positif sur le distanciel.

Anne-Lise Humain-Lamoure indique qu'une réserve de matériels a été demandée (PC portables, micro, casque, clés 4G, *etc.*) de même que la multiplicité des abonnements plateformes. Ont été également demandés des formations, du RNA, et une rapidité dans l'obtention des adresses mails établissements, qui permettent d'accéder à l'environnement numérique UPEC.

Laure Benedetti, au nom des étudiants, souhaite que le présentiel soit privilégié. Il faudrait qu'un sondage soit fait auprès des étudiants, et que des éléments clairs leur soit donnés afin d'éviter la multiplicité des plateformes, des horaires de cours changeant, *etc.* Il convient de clarifier pour rassurer. Pour elle, la priorité doit être donnée en terme de présentiel aux L1, qui reste la population la plus fragile (méconnaissance des usages de l'université, population la plus fragile). Les étudiants ont donné de bons retours aux plateformes Zoom et Teams, cette dernière étant directement accessible aux étudiants.

Jean-Marc Leblanc identifie comme prioritaires plus largement les néo-entrants à l'UPEC, quel que soit leur niveau. La commission pédagogie a identifié des pistes comme des rentrées pédagogiques décalées, des blocs 2 commençant plus tardivement, *etc.*

Lucie Gournay précise que la question dépasse les cours, avec le besoin de prendre en compte les évaluations.

Il est souligné à plusieurs reprises le besoin d'étendre les plages de cours afin d'éviter les engorgements dans les couloirs, sachant que les emplois du temps ne pourront être modifiés en cas de confinement.

Il est proposé que chaque département présente une page de ses priorités d'enseignements en présentiel et ses besoins humains et matériels au cas où un présentiel à 100% ne serait pas possible.

- **Vote de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances**

La commission pédagogique a examiné un certain nombre de maquettes. Plusieurs devaient être complétées. Certaines maquettes ne sont pas encore prêtes et devront être présentées à un prochain Conseil pour transmission à la CFVU début juillet.

Après échanges entre les membres du Conseil, et éventuelles modifications :

- Plusieurs maquettes ne peuvent être présentées au vote
- Les maquettes de la licence parcours Lettres et LLCER Anglais sont approuvées à l'unanimité moins 7 abstentions
- Les maquettes de la licence géographie, histoire, philosophie, LEA et le parcours communication sont approuvées à l'unanimité
- Les maquettes de Master présentées sont approuvées à l'unanimité

- **Vote de double-diplômes internationaux**

Deux demandes de doubles diplômes pour le Master mention Histoire parcours Histoire Publique avec les universités de Udine-Trieste et Wroclaw sont formulées. Le principe de ces deux demandes de co-diplomation est approuvé à l'unanimité.

Lucie Gournay présente un projet de double diplôme entre le Master SHS de l'université de Turin et le Master LLCCI (LLCER) Anglais/Espagnol/Allemand portant sur 10 étudiants pour un départ en septembre 2021 (M1 en Italie, M2 en France), la langue dominante serait le français. Il a pour finalité de former des étudiants ayant vocation à évoluer dans la création et le management de réseaux culturels internationaux. Lucie Gournay pourra contacter certains départements afin de voir dans quelle mesure les étudiants italiens pourraient participer à certains séminaires.

4. Présentation de l'EUR FRAPP :

Yolaine Parisot présente l'EUR *Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues* (FRAPP) dont l'idée a été lancée suite à l'appel à projet PIA 3 et qui a officiellement débuté le 1^{er} juin 2020. Il s'agit d'un programme de formation à la recherche par la recherche de niveau master/doctorat, avec une sensibilisation en licence. Cette EUR comprendra deux doctorants financés par an et s'appuiera sur le recrutement de deux personnels administratifs.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que l'ANR donne uniquement du budget, donc de la masse salariale et non des supports de poste pérenne, que ce soit administrativement ou pédagogiquement.

5. Information et vote consultatif sur le DELCIFE

Le projet de réintégration du département au sein de l'UFR a été discuté entre le président de l'université, le vice-président aux relations internationales, la doyenne de l'UFR, et le

directeur du DELCIFE.

L'arrêté de détachement du DELCIFE de LLSH pris en 2003 va être abrogé afin de permettre la réintégration de ce département au sein de l'UFR conformément aux statuts du DELCIFE antérieurs à cet arrêté. Une charte va être écrite entre la DRI et l'UFR LLSH afin que l'ensemble des tâches précédemment dévolues au DELCIFE se poursuivent après la réintégration.

L'UFR a pu vérifier d'une part le budget du DELCIFE, qui est parfaitement équilibré et ne présente pas de risque pour l'UFR (le document est sur la plateforme du Conseil), et d'autre part que les supports de poste administratifs seront également intégrés. Il y a enfin un réel potentiel de développement au sein de ce département.

Suite à une question posée par un membre du conseil, une présentation du projet « Espace interculturel » mené par la DRI a été mis sur l'espace partagé à titre d'information.

Le Conseil vote à l'unanimité la réintégration du DELCIFE au sein de l'UFR.

6. Vote d'un calendrier pour l'élection du doyen

Anne-Lise Humain-Lamour rappelle les dispositions réglementaires. Il est rappelé la nécessité d'un conseil en présentiel. La situation sanitaire semble permettre deux dates pour l'élection : le 9 juillet ou le 17 septembre. Les échéances importantes à la rentrée sont rappelées (budget rectificatif 2, budget initial, dialogue de gestion, rentrée, mise en place de la nouvelle offre de formation notamment) et la nécessité que la nouvelle équipe prenne ses fonctions *in medias res* en septembre.

Après échanges, la date du jeudi 17 septembre est retenue.

Le document fourni par la DAJG pour l'organisation et les modalités du vote a été déposé sur la plateforme. Il est proposé de procéder comme en 2015. Le conseil n'y émet aucune objection.

Questions diverses

Une question est posée sur l'équipement des doctorants pendant le confinement en petits matériels et consommables (imprimante, appareil photo, cartouche, *etc.*) et leur éventuel remboursement.

Il est répondu que les matériels (imprimante, appareil photo) achetés sur fonds publics ont vocation à terme à retourner dans les locaux (y compris les ouvrages). Les achats de consommables ne posent en revanche pas de problèmes particuliers et peuvent être pris en charge par les laboratoires.

Sur le projet de création d'un espace interculturel mené par la DRI, une interrogation subsiste sur la possible réservation de salles de cours. Anne-Lise Humain-Lamour répond qu'elle a fait part des mêmes réserves en CODIR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.